

Conférence diplomatique pour la conclusion d'un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

Genève, 13 – 24 mai 2024

PROJET D'ACTE FINAL

présenté par le Comité directeur à la conférence réunie en séance plénière

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) à sa cinquante-cinquième session (30^e session extraordinaire) tenue en juillet 2022 de convoquer une Conférence diplomatique pour la conclusion d'un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques au plus tard en 2024, et à la suite des travaux préparatoires menés par le comité préparatoire de ladite conférence et l'OMPI, la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques a été convoquée par l'OMPI et s'est tenue à Genève du 13 au 24 mai 2024.

La conférence diplomatique a adopté, le 24 mai 2024, le [Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés], qui a été ouvert à la signature le 24 mai 2024.

Il est entendu, aux termes de l'article [22] du traité, qui prévoit que les versions en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe de l'exemplaire original signé font également foi, que ces versions font foi à la suite de l'adoption du traité après que le Directeur général de l'OMPI, après consultation du Président de la conférence diplomatique pour la conclusion du traité, a officiellement certifié que les différentes versions sont conformes les unes aux autres.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, étant dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent Acte final à Genève le 24 mai 2024.

[Liste des pays qui signeront l'Acte final]

[Fin du document]